

La ville de Drummondville compte un peu plus de 74 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement de votre ville? Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

POMPIER OU POMPIÈRE À TEMPS PARTIEL SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité des officiers de la division des opérations du Service de sécurité incendie, le pompier temps partiel est affecté à la réponse des appels d'urgence. Il est aussi appelé à participer à des activités de prévention.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Exécute des tâches qui visent à prévenir les incendies et à intervenir lors de situation d'urgence ;
- Répond aux appels d'urgence et effectue le travail demandé par son supérieur ;
- Rédige les différents rapports d'activité demandés par son supérieur hiérarchique ;
- Participe à la recherche des causes d'incendies ;
- Applique et respecte avec vigilance les normes, règlements et directives du Service de sécurité incendie ;
- Informe son officier de la perte ou du bris de toutes pièces d'équipements ;
- Maintient sa tenue de combat et la caserne de pompier dans un état propre, en conformité avec les directives du Service de sécurité incendie ;
- Exécute les différentes tâches d'entretien qui lui sont confiées ;
- S'assure de prendre les mesures nécessaires pour s'améliorer dans sa profession, ce qui implique de connaître les équipements et leurs fonctions ainsi que leurs emplacements de rangement et de poursuivre sa formation ;
- Participe activement aux divers exercices, formations et pratiques lorsque demandés par la direction du Service de sécurité incendie ;
- Participe aux activités de prévention élaborées par les autorités du Service de sécurité incendie ;
- Effectue de la garde externe ;
- Accomplit toutes autres tâches connexes.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Posséder un certificat de Pompier II de l'École nationale des pompiers du Québec (ENPQ) ou un diplôme d'études professionnelles en Intervention incendie décerné par le Ministère de l'Éducation ;
- Posséder une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention constitue un atout ;
- Être titulaire d'un permis de conduire de classe 4A valide ;
- Avoir son domicile ou s'engager à établir son domicile conformément au règlement 3484 de la Ville de Drummondville ;
- Avoir l'esprit et la volonté de travailler en équipe ;
- Faire preuve d'une grande disponibilité ;
- Toute expérience de travail dans un service de sécurité incendie ou toute formation supplémentaire seront considérées comme des atouts.

SALAIRE ET CLASSIFICATION

Selon la grille salariale prévue à la convention collective, classe pompier temps partiel (échelle salariale variant de 16.83\$/hr à 26.92\$/hr). L'entrée en fonction est prévue en septembre 2015.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme avant le 23 août 2015, 16 h 30, en mentionnant le titre du poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Drummondville
Service des ressources humaines
415, rue Lindsay, C.P. 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3
Courriel : pompiers@ville.drummondville.qc.ca
Télécopieur : 819 478-0135

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais **seuls les dossiers complets** seront analysés et nous ne pourrons communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service des ressources humaines
Août 2015